

sible avec l'annexion qui ne puisse être effectuée actuellement. New-York est probablement l'Etat le mieux administré de l'Union; mais les dépenses de l'Etat de New-York, comme Etat seulement, pour l'année 1848-9, dépassant considérablement le coût de notre gouvernement qui est en même temps et fédéral et local. Et où prendrions-nous ces \$169,640 requis pour les dépenses de l'Etat? Nos droits de douanes nous les fournissent maintenant; mais, après l'annexion, ces droits de douanes iraient dans les trésors du gouvernement fédéral qui les emploierait à cette partie des dépenses du gouvernement que l'Angleterre nous paie maintenant sans retour. Il faudrait donc recourir à la taxe sur les propriétés, qui ne serait pas un impôt indirect, mais une augmentation réelle sur le montant que nous payons aujourd'hui et qui ne serait pas diminuée d'un denier. Ces \$169,640 seraient ainsi un nouveau fardeau qui pèserait sur nous du jour où nous serions annexés. Et ce ne serait pas le seul que nous apporterait l'annexion: les droits sur les importations seraient triplés, les prix des marchandises seraient énormément augmentés, comme il est facile de s'en convaincre en comparant le tarif du Canada et des Etats-Unis que nous publions ci-dessous.

ARTICLES.	Droits américains.		Droits canadiens.		Différence entre les droits américains et les droits canadiens, dans le cas où nous serions annexés, tant par rapport au produit que par rapport au coût.
	p. ct.	p. ct.	p. ct.	p. ct.	
Aile.	30	12 1/2	17 1/2		
Haches.	20	12 1/2	17 1/2		
Cendres.	20	12 1/2	17 1/2		
Instruments d'agriculture.	30	12 1/2	17 1/2		
Souliers et bottes.	30	12 1/2	17 1/2		
Lard.	20	12 1/2	17 1/2		
Jeux de bagatelle et de billard.	30	12 1/2	17 1/2		
Moulin à écorce.	30	12 1/2	17 1/2		
Paniers.	30	12 1/2	17 1/2		
Fèves.	30	12 1/2	17 1/2		
Biscuit.	30	12 1/2	17 1/2		
Noir à souliers.	20	12 1/2	17 1/2		
Livres, blancs imprimés.	20	12 1/2	17 1/2		
Balais de blé d'Inde.	30	12 1/2	17 1/2		
Houssois.	30	12 1/2	17 1/2		
Brosses de toutes sortes.	30	12 1/2	17 1/2		
Blé surraizin.	20	12 1/2	17 1/2		
Bouteilles.	30	12 1/2	17 1/2		
Cotons.	25	12 1/2	17 1/2		
Voitures de toutes sortes.	30	12 1/2	17 1/2		
Fontes de cuivre, de fer.	30	12 1/2	17 1/2		
Piâtre.	30	12 1/2	17 1/2		
Câbles-chaines.	30	12 1/2	17 1/2		
Autres câbles.	30	12 1/2	17 1/2		
Charbon.	30	12 1/2	17 1/2		
Fromage.	30	12 1/2	17 1/2		
Cotage.	25	12 1/2	17 1/2		
Dessins.	10	12 1/2	17 1/2		
Poterie brune.	30	12 1/2	17 1/2		
Mobilier de toutes sortes.	30	12 1/2	17 1/2		
Lin brut.	15	12 1/2	17 1/2		
Lin manufacturé.	20	12 1/2	17 1/2		
Fourrures.	20	12 1/2	17 1/2		
Do. manufacturées.	30	12 1/2	17 1/2		
Vitres.	30	12 1/2	17 1/2		
Coupées.	40	12 1/2	17 1/2		
Colle.	20	12 1/2	17 1/2		
Or en feuille.	30	12 1/2	17 1/2		
Harnais.	30	12 1/2	17 1/2		
Quincaillerie.	30	12 1/2	17 1/2		
Chanvre brut.	30	12 1/2	17 1/2		
Chapeaux.	30	12 1/2	17 1/2		
Peaux non tannées.	5	12 1/2	17 1/2		
Miel.	30	12 1/2	17 1/2		
Houblon.	20	12 1/2	17 1/2		
Blé d'Inde.	20	12 1/2	17 1/2		
Encre.	20	12 1/2	17 1/2		
Fer en barre, en feuille, en saumon, en rogaton.	30	12 1/2	17 1/2		
Fer en barres à railroad.	30	12 1/2	17 1/2		
Cuir.	20	12 1/2	17 1/2		
Chair manufacturée.	30	12 1/2	17 1/2		

Moulin à vanne.	30	12 1/2	17 1/2
Machinerie de tous genres.	30	12 1/2	17 1/2
Huile de balaine, de morue, de loup-marin.	20	12 1/2	17 1/2
Toile cirée.	30	12 1/2	17 1/2
Minéraux.	30	12 1/2	17 1/2
Papier.	30	12 1/2	17 1/2
Pommes de terre.	30	lib	17 1/2
Amidon.	20	12 1/2	17 1/2
Machines à vapeur.	30	12 1/2	17 1/2
Chaudières à vapeur.	30	12 1/2	17 1/2
Végétaux.	20	lib	20
Vinaigre.	30	12 1/2	17 1/2
Whiskey.	100	25	75
Ouvrages en bois.	30	12 1/2	17 1/2
Bled.	20	lib	20
Laine.	30	12 1/2	17 1/2
Laine filée.	30	12 1/2	17 1/2
Laine manufacturée.	30	12 1/2	17 1/2
Articles de laine tricotee.	25	12 1/2	17 1/2

Il est très évident que, dans le cas où nous serions annexés, nous consumerions autant de vivres, ascensions autant de hardes et dépenserions autant de choses nécessaires à la vie que nous le faisons maintenant, dans le cas où l'annexion ne nous aurait pas rendus plus pauvres. Eh bien! les impôts sur les articles que nous importons pour notre propre consommation, avec notre tarif peu élevé, a produit cette année la somme de \$430,000; tandis que dans le cas où nous serions annexés nous paierions pour les mêmes articles, suivant le tarif américain, au moins la somme de \$1,200,000! — Ces articles nous sont nécessaires, et nous ne pourrions nous les procurer qu'en payant sur leur valeur un droit de 30 pour cent; de sorte que nous perdriions sous ce rapport, par l'annexion, au moins \$750,000 par année. Que les annexionnistes ne viennent pas nous dire: "Non, nous ne paierions pas tant, parce qu'un grand nombre de ces articles que nous nous procurons maintenant d'outre-mer, et sur lesquels nous payons des droits, seraient remplacés par des articles de manufacture américaine pour lesquels nous n'aurions aucuns droits à payer." — C'est vrai; mais comment ces articles nous seraient-ils transmis? — Au moyen d'un droit de 30 ou 40 pour cent sur leur valeur pour empêcher l'entrée de semblables articles venant d'Europe, que nous nous aurions procurés sans l'annexion en payant un droit de 10 pour cent. Toute la différence pour le cultivateur canadien consisterait donc en ce qu'il lui faudrait payer à la caisse fédérale ces droits de 30 ou 40 pour cent, si les paierait au manufacturier américain!

Que l'on ne s'imagine pas que le seul effet de l'annexion serait la chance que le cultivateur canadien aurait de vendre son bled quelques deniers de plus par minot, qu'il ne le vend actuellement. Feson de profondes réflexions et laissons-nous guider par les vérités salutaires qui suivent:

Que le Canada, sous la connexion britannique, a avancé dans les voies de la prospérité plus rapidement et plus sûrement qu'aucun autre pays sur la terre.

Nous connaissons ce que nous possédons mais nous ne prévoyons jamais ce qui nous est réservé dans l'avenir.

Que selon la loi universelle du commerce, avec des frets et droits de transports égaux, le cultivateur canadien peut vendre son bled le même prix que le cultivateur américain vend le sien.

Que lorsque nos canaux seront terminés, et que les lois de la navigation ne restreindront plus notre commerce, les frets et coûts de transport sur le Saint-Laurent seront probablement à des taux plus réduits que sur la voie américaine.

Que même dans le cas où nous serions contraints d'envoyer nos grains sur le marché américain, et de payer un droit de 20 pour cent, tout ce que nous pourrions perdre en conséquence serait \$250,000 par année.

Que dans le cas où nous nous annexionerions aux Etats-Unis dans le but d'éviter cette perte imaginaire, perte que nous ne pourrions pas éviter dans la réalité, nous aurions, en outre, des intérêts de notre dette, à payer tous les ans la somme de \$85,000, d'intérêts additionnels.

Que nous perdriions £400,000 par année par le rappel des troupes.

Que nous perdriions £200,000 par année par le rappel de tous les autres départements du gouvernement impérial.

Que nous perdriions aussi une somme considérable par l'éloignement de tous ceux qui reçoivent des pensions du gouvernement impérial.

Que nous aurions à payer chaque année en taxes directes une somme de £169,640.

Que nous aurions à payer en impôts indirects additionnels la somme de £750,000 par année.

Et que toutes ces diverses sommes que nous aurions à payer, formeraient un montant d'environ sept millions de piastres par année, le tout pour un million de piastres que nous ne serions jamais en danger de perdre!

Nous ne voulons pas dire que ces sept millions de piastres seraient pour nous une perte complète, parce que l'armée et les départements du gouvernement impérial, pour l'argent qu'ils dépensent en ce pays, ont en retour de l'ouvrage et des effets, et parce qu'une partie, petite il est vrai, de ces £750,000 de droits d'importation additionnels serait dépensée et distribuée au milieu de nous. Mais une partie considérable de ces sept millions serait pour nous une perte complète, et nous serions privés des grands profits et avantages que nous retirerions du reste. Nous n'avons aucun doute que la perte directe que nous souffririons dans les produits de notre agriculture, qui se trouverait privée d'un marché, par la diminution du travail, par la privation des profits, par les intérêts et les taxes directes que nous aurions à payer, serait égale au moins à la somme de quatre millions de piastres par année.

Tout ce mouvement annexionniste sans contredit une évidente folie. Il n'y a jamais eu un peuple si prospère que les Canadiens s'ils savaient seulement comment jouir de leurs avantages.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 15 JANVIER 1850.

L'Asile du Bon Pasteur.

On nous a remis, ces jours passés, une feuille en 49 publiée par le comité de l'Asile protestant de la Magdeleine, de cette ville. Cette feuille contient une adresse au public protestant en faveur de l'Asile, qui se trouve réduit à une grande détresse, puis un article énergique sur les progrès alarmants de la débauche à Montréal, et enfin un court exposé des règlements de l'Institut. — Ce rapport est le troisième publié par le même comité, depuis le mois de Novembre, 1848. On y apprend que les affaires de l'Institut sont régies par un comité général et un sous-comité, et que de plus, un comité de Dames doit s'occuper de donner l'instruction religieuse, de procurer de l'ouvrage aux personnes qui cherchent un retraite dans la maison, d'obtenir des situations pour celles qui s'en montrent dignes, et enfin d'aider l'Institut en collectant des souscriptions parmi leurs amis.

Nous approuvons hautement les sentiments de compassion chrétienne qu'on exprime dans ce document, envers les infortunées que différentes circonstances rendent victimes d'infautes et brutales passions, et nous croyons que la charité oblige à tendre la main à ces infortunées pour les retirer du bourbier où elles se sont enfoncées.

Nous applaudissons surtout aux paroles énergiques par lesquelles on y stigmatise le vicieux gradant qui menace de faire de Montréal une Sodome, et nous nous joignons aux Membres du Comité pour appeler l'intervention efficace de la loi, afin de réprimer un mal qui croît comme la marée montante. Il importe hautement d'arrêter les effets de ce poison qui va infectant de plus en plus le corps social, et qui porte partout la désolation, la ruine des familles, les maux physiques les plus hideux, etc.

Nous croyons devoir saisir cette circonstance

où nous faisons connaître les loables efforts de quelques uns de nos frères séparés en faveur de la réforme morale, pour rappeler ce que fait le catholicisme dans le même but, et avec infiniment plus de succès. Les œuvres de charité et de réforme du cœur humain sont essentiellement du ressort du catholicisme. C'est dans ses doctrines et ses institutions que notre nature déchue trouve un appui véritable dans ses faiblesses, notre cœur les consolations et les encouragements dont il a besoin au milieu de ses combats et de ses séductions.

Depuis quelques années, un édifice remarquable (bien qu'il soit inachevé) se montre aux regards de toute notre ville, et forme un de ses plus beaux ornements. Peu de personnes, peut-être, s'occupent de ce qui s'y passe: on dit, c'est le monastère du Bon Pasteur et nous n'oserions pas affirmer qu'il n'y ait pas quelque chose de plus que de l'indifférence à l'égard de l'Institut, dans une certaine portion de notre société. Et pourtant, elles sont grandes et belles les œuvres qui s'y font, je ne dis pas seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue social, humanitaire et philanthropique (pour parler le patois de la philosophie). — On érige et on entretient à grands frais des pénitenciers pour la réforme morale. Un asile du Bon Pasteur sans être à charge à la société, est le pénitencier, le plus efficace pour cette réforme. — Les révérends du communisme s'éprennent d'enthousiasme quand ils nous décrivent leurs *phantastères*, qui n'ont encore jamais existé que dans leurs cerveaux. — Un asile du Bon Pasteur est la réalisation chrétienne d'un *phantastère* tel que la philosophie peut bien en rêver, mais que la religion peut seule en établir.

Il ne déplaît pas à nos lecteurs de trouver ici quelques détails sur le Monastère du Bon Pasteur de cette ville, et en général sur l'état des établissements du même Institut, dans les autres parties du monde.

La Congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur a été fondée à Caen l'an 1751, par le Rév. Père Eudes, pour travailler à la conversion des filles et à leur éducation. Comme les autres institutions, elle eut à souffrir de la Révolution française. — Les Sœurs et les Pénitentes furent également dispersées et les Asiles détruits. En 1829, la société fut rétablie par les soins du Vénéral Prêlat, Mgr. Montault, évêque d'Angers, et reconstruit sa tâche sacrée. En 1835, l'Institut fut érigé en Généralat par le Pape Grégoire XVI. Depuis cette époque, 42 maisons se sont établies, tant en Europe que dans les autres parties du monde. La maison générale est à Angers, et a été fondée par M. le Comte et Mme. la Comtesse de la Potherie de Neuville, qui consacrèrent toute leur fortune à cette bonne œuvre. Outre les Religieuses, chaque monastère comprend différentes catégories de personnes, entr'autres:

- 1° celle des Pénitentes; 2° celle des Magdeleines, pénitentes converties qui, désirant se consacrer à Dieu, et ne pouvant jamais être admises dans l'Institut, vivent dans un cloître séparé et sous la conduite des religieuses de la Congrégation; 3° celles des préservées, jeunes filles confiées aux Sœurs, soit pour leur éducation religieuse, soit à cause des dangers quelconques qu'elles auraient à craindre dans le monde.

Le tableau suivant fera voir jusqu'à quel point l'Institut atteint efficacement son but, en faisant connaître le nombre de pénitentes que contiennent les différents monastères, malgré l'ancienneté de la plupart d'entre elles.

L I E U X

Monastères.	Pénitentes, Magdelei.	Préserv.	
Angers.	140	43	140
Poitiers.	104	07	37
Grenoble.	100	23	58
Metz.	66	13	54
Saumur.	55		
Nancy.	100	13	50
Amiens.	103		43
Lille.	90	12	72
Strasbourg.	80		60
Sens.	60		40
Reims.	60		55
Arles.	39		
Clamberg.	50		
Perpignan.	60		
Bourges.	80		50

Avignon 40 20
 Poulon 75 12 30
 Paris 30 50
 Lyon 60 70
 Loos 80
 Angoulême 40 20
 St. Omér 50
 Le Puy 100
 Moulins 40 20
 Londres 60
 Rome 30
 Zine à Rome 23
 Inola 30
 Turin 40
 Nice 65
 Namur 80 30
 Mons 60 20
 Louisville (E. U.) 30
 Montréal (Canada) 50 20
 Elbilar 50
 Le Caire 30
 Tripoli 29
 Munich 60 30
 Limmerich 30
 Aix la chapelle 20
 Philadelphie (E. U.)
 St. Louis (E. U.)

Total 2315 123 1027

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce tableau pour se convaincre, que de même que l'église catholique est seule admirablement féconde pour donner de nouveaux enfants à son céleste époux, dans la personne des sauvages et des infidèles, en général; de même elle est douée de la grâce et de la puissance pour changer les cœurs, en leur présentant des attrait plus puissants que les apparences si séduisantes du vice le plus enraciné dans la nature humaine. Voyez: — 2,438 infortunées pécheresses sont allées chercher le bonheur avec l'innocence, dans ses institutions si récemment érigées. — Nous ne parlons pas des milliers d'autres qui après s'être amendées sont rentrées dans leurs familles ou ont pu occuper d'honorables situations dans le monde.

Pour ne parler que de ce qui se passe au sein de notre ville, voyez encore: — 51 de ces malheureuses, (à-devant plongées comme dans une fange immonde, ont maintenant recouvré le sentiment de la dignité chrétienne; et plusieurs d'entre elles pratiquent la vertu à un degré éminent. Déjà 7 ou 8 sont mortes dans l'Asile, avec les dispositions les plus éblouissantes. Un bon nombre d'autres sont rentrées dans le monde en donnant l'exemple d'une saine conduite. — Elles ne sont plus des filles chrétiennes. Il n'y en aurait pas moins de 80 pénitentes aujourd'hui au Bon Pasteur, si les ressources de la maison n'étaient fait défaut, nous voulons dire si le ouvrage n'eût manqué. Qu'on ne se persuade pas en effet, que cet établissement ne puisse se soutenir qu'au moyen de souscriptions. Pas plus que les abbesses ne manquent de miel quand elles peuvent trouver des fleurs pour l'y encheîtrer plus les Dames du Bon Pasteur et leurs filles repenties ne manquent de pain quand elles trouvent un aliment à leur incessante activité pour le travail. La maison ressemble véritablement à une ruche d'abeilles. L'industrie, l'activité, l'économie, l'habileté à exécuter toute espèce d'ouvrages d'aiguilles, ont des talents qui fournissent à ces religieuses d'innombrables ressources, si la population veut seulement leur donner l'occasion de les exploiter, en leur procurant du travail.

Les infortunées esclaves de la débauche qui vont chercher un refuge dans cette pieuse retraite, sont formées, elles aussi, aux habitudes du travail, comme à celles de la vertu. Leur temps est partagé entre les exercices religieux et les heures destinées à l'ouvrage. A part les moments de récréation, le silence règne constamment dans le monastère et n'est interrompu que par le chant des cantiques ou la psalmodie de l'office divin. Qu'on juge des impressions de repentir poignantes qui s'impriment des pécheresses, à la vue de cette retraite qui présente comme une image du ciel; où elles entendent ces douces et harmonieuses mélodies, où elles trouvent dans la société de ces Anges de la terre, qui encouragent d'une voix si tendre, qui marchent devant elles dans les sentiers de la vertu, qui les consolent, enfin, et essuient leurs larmes comme ferient les mères les plus aimantes! Aussi, les cœurs les plus endurcis et les plus corrompus cèdent-ils, le plus souvent, à l'influence des moyens si engageants, si insinuants que l'on met en œuvre pour les toucher.

Le monastère du Bon Pasteur doit donc être une Institution populaire et chérie de notre ville de Montréal: car, pour que les lois laissent nous à d'écouter, soit sous le rapport de leur force, soit sous celui de leur mise à exécution, elle serait destinée à opérer une réforme morale que réclament impérieusement toutes espèces d'intérêts et de considérations divines et humaines.

Il ne faut pas oublier, de plus, que les Religieuses du Bon Pasteur rendent encore des services très appréciables sous le rapport de l'éducation. Outre un petit pensionnat, elles ont un externat nombreux.

colossales proportions du cadran montre. Les bras lui tombèrent de stupefaction, lorsqu'il remarqua avec quelle hardiesse ce cadran tout à jour est suspendu au-dessus du jubé; car il ne repose point sur les murs de la tour.

Un Anglais a couru, dit-il, six cents lieues pour aller voir à Moscou la grille d'Ivan. C'est-est-ce qu'une grille en comparaison de ceci j'ai supérieurement fait de venir.

Le carillon couvert alors sa voix, et il se remit à monter. Il demanda pourquoi les galeries du faite n'avaient pas d'entablement. — C'est que la tour n'est pas achevée, dit le concierge. Elle devait porter encore une flèche de cent cinquante pieds. La même chose se remarque à Sainte-Gudule de Bruxelles; les balustrades des tours attendent toujours leurs tables de couronnement.

L'avocat se trouva au milieu d'une magique panorama. Il ne pouvait se lasser de contempler un pays si animé, si vivant, semé de tant de villes. Il se promenait fièrement là haut; et sans songer que la fièvre n'est bonne nulle part, sans craindre que la tête lui tournât, il contemplait en bas les bourgeois qui lui semblaient gros comme des marionnettes, et les toits des maisons qui de là paraissent dans un gouffre. — Regardez moins perpendiculairement en bas, dit le concierge, vous aurez des vertiges. — Des vertiges! ah! la plaisanterie est bonne! Bien pour une femme; mais moi! je courrais sur la balustrade. — Elle est certes assez large pour cela, myn heer, si nous n'étions qu'à cinq ou six pieds d'un autre. Mais de si haut, je n'ai jamais vu personne

oser seulement y songer. — Bas! on est donc pusillanime dans ce pays-ci? Eh bien! je vous fais voir ce que vous n'avez jamais vu. Vous vous rappellerez seulement que celui qui s'est promené devant vous sur la balustrade sans garde-fou de la grande tour de Malines est un avocat de la rue de la Huchette. Je ne vous dis que cela.

Le Parisien allait monter sur la balustrade, quand le concierge, pour le détourner civilement d'une telle idée, le tira par son habit. — Voyez d'abord, lui dit-il, la signature du roi Louis XV.

L'avocat, distrait ainsi, examina les lettres du nom royal, s'extasia, s'exclama, écrivit son nom parmi une foule d'autres, et combla les autres, avec la pointe de son épée, qu'il remit dans le fourreau; et, revenant à son projet: — J'irais là-dessus à cheval, dit-il. — Mais il y a, comme vous voyez, des interruptions, dit le concierge, pendant qu'il se hissait; vous ne songez sans doute pas à faire le tour? Le vent s'est élevé, prenez garde. Un proverbe dit qu'il ne faut pas jouer avec le feu. Il ne faut jouer avec aucun autre élément. Eh bien! vous êtes monté. Au moins ne cherchez pas à faire le tour. — Non, non, du tout, répliqua le jeune homme, commençant à se sentir pris d'un certain tremblement; je ne ferai certainement pas le tour; je... je ne le ferai pas; je me bornerai à faire ici la statue; cela doit vous suffire... je... je...

A mesure qu'il parlait, il tremblait davantage; ses genoux flageolèrent; ses dents se mirent à claquer; un nuage fit irruption dans

ses yeux; le concierge, qui lui cria: Descendez donc! acheva de le démontrer; et il se retournait pour aller à descendre, se reprochant sa bravade. Le vent qui agitait sa chevelure frisée et son habit de soie broché à larges basques; le vent, toujours si fort sur les lieux élevés, vint alors du nord avec brusquerie, et fit une de ces violentes poussées contre lesquelles il faut lutter en plaine. Le jeune avocat, qui se trouvait juste au dessus du cadran du sud, recula forcément de deux pas; c'en était un de trop. Il tomba... de trois cent cinquante-deux pieds.

Vous sentez, lecteur, que si ce pauvre joyeux jeune homme se fut tué, nous ne vous aurions pu conter la chose d'une manière si indifférente. Non, et c'est là le prodige.

L'avocat, en tombant, s'accrocha par son épée et par les basques de son habit dans le cadran gigantesque. L'immensité du péril et la commotion avaient en un clin d'œil dissipé ses vertiges; il empoigna le chiffre du midi, se mit à cheval dans l'X, sans se douter de ce qu'il faisait, et sentant que le cadran était un peu élastique, il reprit de l'effroi; il ronchonnait du mieux qu'il put, implorant du secours.

Le concierge était en haut, criant: Quel bonheur! mais ne sachant que faire. Il imagina de descendre une corde, en excitant le voyageur à se l'attacher autour du corps, pendant qu'il irait chercher de l'aide. Le pauvre jeune homme n'osa jamais lâcher l'heure qu'il tenait, et à laquelle ses mains semblaient scellées et soudées. Mais il resta là,

trouvant dans le besoin de sa conservation ce qu'il lui fallait d'énergie pour s'y maintenir, mais rien de plus.

Quand le concierge revint avec deux solides voisins pour enlever l'avocat qu'ils comptaient trouver attaché à la corde, ils furent surpris de le voir si épouvanté qu'il ne pouvait s'aider en rien. Comment faire! il n'y avait pas de fenêtre par laquelle on pût le saisir; les hauteurs de la tour étaient si loin du cadran, qu'il fallut dresser un échafaudage ou descendre auprès de lui pour le secourir. Après de longs pourparlers, auxquels le jeune Parisien ne répondait pas plus que s'il eût été mort, on se décida. On tendit un chevron; on établit au bout une poutre; toute la matinée fut employée à ces grandes mesures. On descendit un homme résolu, armé d'une bonne corde; et il lui fallut tout autour des reins du voyageur imprudent. On le remonta avec peine, après 3 heures d'angoisses, il fallut l'emporter et le porter au lit. Une fièvre ardente le saisit aussitôt.

Un médecin de la ville le guérit. Mais il ne put se lever qu'au bout de quinze jours; il vit par sa fenêtre un bout de la dernière cavalcade du jubilé, et s'en retourna dans la rue de la Huchette, ne sachant pas très-nettement ce qu'il devait conter à ses amis de son voyage.

Il avait noyé, par la pression de son corps et de ses mains, tout le haut de l'X de midi, du côté du sud; ce dégat ne fut réparé qu'au jubilé de 1825, lorsqu'on redora à neuf le quadruple cadran de la grande tour de Malines.

Avignon 40 20
 Poulon 75 12 30
 Paris 30 50
 Lyon 60 70
 Loos 80
 Angoulême 40 20
 St. Omér 50
 Le Puy 100
 Moulins 40 20
 Londres 60
 Rome 30
 Zine à Rome 23
 Inola 30
 Turin 40
 Nice 65
 Namur 80 30
 Mons 60 20
 Louisville (E. U.) 30
 Montréal (Canada) 50 20
 Elbilar 50
 Le Caire 30
 Tripoli 29
 Munich 60 30
 Limmerich 30
 Aix la chapelle 20
 Philadelphie (E. U.)
 St. Louis (E. U.)

Total 2315 123 1027

Les Canadiens à Bourbonnais et à Aurora (Illinois).

On a en l'obligeance de nous envoyer un No. du *Pittsburgh Catholic*, qui contient une longue et intéressante lettre, dans laquelle Mgr. J. Van De Velde, évêque de Chicago, rend compte d'une visite pastorale qu'il fit, l'automne dernier, dans son immense diocèse. Nous en traduisons, avec plaisir, deux passages qui joignent pour nos lecteurs l'intérêt religieux aux sympathies nationales. Ces deux passages ont rapport à Bourbonnais et à Aurora, deux postes de l'Illinois où sont établis un grand nombre de Canadiens, depuis ces dernières années. Voici comme s'exprime Mgr. Van De Velde:

"Sud de l'Etat. Le jour suivant je célébrai